

Dépenses admissibles

Règles générales

Critère d'admissibilité	Le critère primordial à la légitimité de la dépense est si la dépense est effectuée dans le but de générer des revenus/profits (directement ou indirectement).
Prorata des dépenses	Certaines dépenses sont dues en partie à votre usage personnel et en partie à votre usage affaire (Ex. cellulaire, PC). Vous devez calculer votre portion d'usage affaire versus votre usage total de la dépense.
Traitement des taxes	Si vous êtes inscrit à la TPS/TVQ : Seule la portion avant taxes de la dépense est déductible. Si vous n'êtes pas inscrit à la TPS/TVQ: Le total de la dépense est déductible, incluant les taxes.
Immobilisation (Dépenses en capital)	Ces dépenses ne peuvent être déduites entièrement l'année de l'achat. La raison est qu'à la fin de l'année, ces actifs seront encore utilisables. Ainsi, il faut répartir le coût de l'actif sur sa durée de vie utile, et donc, amortir la dépense sur plusieurs périodes fiscales. Chaque actif n'a pas la même durée de vie, en effet, un mobilier de bureau a une durée de vie plus courte qu'un avion, par exemple. Ainsi, il existe des catégories déjà établies, avec des taux d'amortissements assortis.
Exemples	Achat d'équipement, machinerie, matériel informatique, mobilier, voiture, etc.




Dépenses admissibles

Une dépense d'achat de matériel usagé est aussi recevable que pour l'achat de matériel neuf!

	<i>Exemples</i>	<i>Particularités</i>	<i>Admissibilité</i>
Coût des marchandises vendues	Matériel, matière première, fourniture, emballage, frais d'entretien et de réparation du matériel et de la machinerie, frais de transport, frais de livraison, frais d'expédition, douane, taxes non remboursables.		100%
Coût de la main-d'oeuvre	Salaires, traitement du salaire, avantages sociaux, prime d'assurance salaire/invalidité payée pour vos employés, cotisations de l'employeur, allocation voiture (pour vos employés qui utilisent leur voiture personnelle pour travailler), paiement par l'employeur ou remboursement à l'employé de laissez-passer de transport en commun.	Allocation voiture limitée à 0,53\$/km ou 0,47\$/km si +5000km/an. Les laissez-passer de transport en commun sont admissibles au Qc seulement. Le paiement de salaire et d'assurance invalidité est réservé aux employés (pas travailleur autonome).	100%
Honoraires services professionnelles	Comptable, fiscaliste, avocat, notaire, service de consultation.		100%
Frais de démarrage d'entreprise	Frais de constitution.	Pour pouvoir déduire des frais d'entreprise, vous devez exploiter une entreprise dans l'exercice au cours duquel vous avez engagé les frais.	100%
Frais de déplacement	Voyage d'affaire, coût du transport en public, hébergement, repas.	Pour les repas, la portion admissible est de 50%.	100%
Frais de gestion/d'administration	Frais de gestion, frais d'administration, frais bancaires, frais de commission de services comme Paypal, frais d'intérêts sur des sommes que l'on a empruntées pour exploiter notre entreprise, frais de courtage, licences, abonnements, frais de courrier externe et interne.		100%
Frais de bureau	Papeterie, crayons, timbres, trombones, stylos, fournitures de bureau.		100%
Téléphonie et services publics	Internet, téléphonie, câblodistribution, gaz, huile de chauffage, eau, électricité.		<small>utilisation affaire utilisation totale</small>

Dépenses admissibles

Une dépense d'achat de matériel usagé est aussi recevable que pour l'achat de matériel neuf!

	<i>Exemples</i>	<i>Particularités</i>	<i>Admissibilité</i>
Repas et représentation 	Restaurant, bar, boîte de nuit, croisière, club social/sportif, évènement sportif, théâtre, concert, spectacle, défilé de mode, excursion de chasse et pêche, autre divertissement ainsi que les frais de location de chambre liés.	Il existe des exceptions à la limitation de 50%	50%
Publicité	Publicité sur Facebook, annonce dans le journal, frais de marketing.	Publicité visant principalement un marché canadien et produite par un diffuseur étranger : non admissible.	100%
Frais de congrès	Frais de congrès.	Max 2 congrès/an. Les repas et divertissements, pendant le congrès, sont admissibles à 50%.	100%
Bureau à domicile 	Loyer, frais de chauffage, frais d'électricité, système d'alarme, frais d'entretien ménager (déneigement, entretien pelouse, travaux d'aménagement paysager), assurance habitation, frais d'amélioration du capital, impôts fonciers et intérêts liés à au prêt hypothécaire (si proprio), pas la portion capitale.	Le bureau doit être le principal lieu d'affaires OU le bureau doit servir exclusivement pour tirer un revenu d'entreprise ET pour rencontrer des clients sur une base régulière. QC : déduction limitée à 50% des charges (sauf frais de chauffage/électricité du bureau).	Surface bureau / surface habitable; OU Nb pièces affaires / Nb pièces total. Si dépense exclusive au bureau, 100% admissible.
Loyer commercial	Loyer, chauffage/électricité, système d'alarme, frais d'entretien, déneigement, travaux d'aménagement paysager, assurances commerciales, coût d'amélioration du capital, impôts fonciers et intérêts liés au prêt hypothécaire, pas la portion capitale.		100%
Livraison, transport et messagerie	Frais de livraison, de transport, de messagerie.		100%
Frais véhicule à moteur 	Essence, permis, assurances, immatriculation, frais de location ou portion des intérêts de votre prêt, frais de stationnement, frais de réparation et d'entretien.	Un travailleur autonome ne peut pas utiliser un taux fixe par kilomètre parcouru, comme on pourrait le faire avec un employé. Il doit utiliser ses factures réelles.	<u>utilisation affaire</u> utilisation totale

Dépenses admissibles

Une dépense d'achat de matériel usagé est aussi recevable que pour l'achat de matériel neuf!

	<i>Exemples</i>	<i>Particularités</i>	<i>Admissibilité</i>
Assurance	Prime d'assurance pour vos immeubles, votre machinerie, vos équipements, vos véhicules à moteur, assurance revenu, assurance responsabilité (erreur et omission), assurance-vie.	Généralement, la prime d'assurance-vie n'est pas déductible. Toutefois, si elle est exigée par le prêteur et lui est cédée, elle peut être déduite. Le prêteur doit être une institution financière.	100%
Frais de formation	Formation en ligne, formation en présentiel.	Doit être raisonnable et en lien avec l'entreprise. Ex. Formation PNL pour une notaire : Non admissible. Les formations à temps plein ou menant vers un diplôme professionnel : non admissibles. Si la formation génère un relevé fiscal, cette dépense peut être déductible au niveau des impôts personnels de l'employé et non de l'employeur.	100%
Livre	Livre de croissance personnelle, de formation, de développement.	Le sujet doit être en lien direct avec votre domaine d'expertise. Ex. : Achat d'un livre de croissance personnelle par un charpentier : non admissible. Achat d'un livre de croissance personnelle par un Coach de vie : admissible.	100%
Taxes d'affaires, droits d'adhésion, permis et cotisations	Cotisation professionnelle, droit, permis, taxes d'affaires.		100%
Cotisations	Régime privé d'assurance-maladie, cotisations RRQ, cotisations assurance-emploi, FSS.	Régime privé d'assurance-maladie, cotisations RRQ et assurance-emploi : pour les travailleurs autonomes. FSS : sur le salaire versé aux employés.	100%
Créance irrécouvrable	Charge à titre de provision pour créances douteuses, charge pour créances irrécouvrables, à condition, bien entendu, de ne pas l'avoir déjà éliminée des revenus.		100%
Résiliation du bail	Indemnité versée afin d'annuler un bail.		Amortissable
Pénalité/Amande	Pénalité hypothécaire.		<small>utilisation affaire utilisation totale</small>

Dépenses non admissibles

Provision pour amortissement	Même si c'est une saine pratique comptable que de calculer une provision pour amortissement, ce n'est pas accepté par le fisc!
Frais engagés pour gagner un revenu exonéré d'impôt	Il est contraire à la logique d'admettre une déduction alors que le revenu lui-même n'est pas imposable.
Contravention de stationnement	Ce n'est pas accepté même si la dépense a été engendrée dans le but de gagner un revenu d'entreprise.
Frais personnels et frais de subsistance	Cafetière (pour un travailleur autonome à la maison), coiffure et vêtements pour une soirée d'affaire. Le seul cas où des vêtements de travail peuvent être admis, c'est lorsqu'il n'est pas possible de les porter à l'extérieur du travail, comme un uniforme de mécanicien.
Frais médicaux	Médicament pour gérer l'anxiété au travail, psychologue, massothérapeute, dentiste. Par contre, plusieurs frais médicaux sont utilisables au niveau personnel (Le QC est plus restrictif que le CA).
Cotisation à un club	Non déductible si l'objet principal de l'association est de fournir du divertissement.
Don de bienfaisance	Il faut être un OBNL ou un organisme autorisé. Toutefois, la dépense pourra être utilisée au niveau personnel.
Contribution politique	Pas déductible du revenu d'entreprise mais peut être utilisé au niveau personnel.
Frais d'auto-gestion	Frais de gestion réalisé par un travailleur autonome dans sa propre entreprise enregistrée.
Frais payés d'avance	Loyer payé d'avance, Vidéotron.
Inventaire	Dépense non admissible car considérée comme une dépense payée d'avance. Tenir un registre de l'inventaire afin de pouvoir extraire la valeur des achats de l'inventaire.
Paiements illégaux	Non admissible si le paiement vise à inciter le bénéficiaire à manquer à ses devoirs et qu'il a pour but d'accomplir un acte qui constitue une infraction en vertu de certains articles du Code criminel.